

Collection *DIVAgations*

2

Du monument à la ville

**Raymond M. Lemaire, expériences pionnières
entre principes et pratiques**

Claudine HOUBART

Presses Universitaires de Liège

2023

Introduction

En 2025, la notion de « conservation intégrée », consacrée lors de l'année européenne du patrimoine de 1975, aura un demi-siècle. Face à l'évolution qu'a connu la notion de patrimoine depuis lors et aux défis sans cesse renouvelés que pose la gestion de ce corpus en constante expansion face aux impératifs économiques, environnementaux et sociaux de plus en plus pressants, que pouvons-nous encore apprendre des expériences menées dans un contexte si différent du nôtre ? Revenir aux débats fondateurs de cette notion alors nouvelle, ainsi qu'aux expériences qui les ont inspirés, indique que plus qu'un épisode parmi d'autres dans l'histoire des théories et pratiques développées pour la gestion de l'environnement bâti existant, la conservation intégrée en constitue, au regard des questionnements actuels, un moment-clé. Par la prise en compte revendiquée des dimensions fonctionnelle, sociale et économique du patrimoine, au même titre que ses valeurs historique et artistique qui avaient jusque là largement dominé le discours, la Charte européenne du patrimoine et la Déclaration d'Amsterdam, couronnant, en 1975, les réflexions menées durant les dix années précédentes à l'échelle européenne, contiennent déjà en germe nombre de développements futurs. Parmi ceux-ci, l'importance de l'héritage du passé en termes de cadre de vie, la réutilisation de l'existant comme stratégie d'économie des ressources ou encore, le rôle croissant donné aux usagers et citoyens à tous les stades des processus décisionnels sont autant de réflexions plus que jamais d'actualité.

Dépassant la notion de monument historique pour s'intéresser aux ensembles urbains et ruraux, la Déclaration d'Amsterdam met la valeur d'usage au cœur du débat. Longtemps considérée avec circonspection lorsqu'il s'agissait des monuments historiques, cette valeur sous-tendra la politique de conservation intégrée, définie comme « l'ensemble des mesures qui ont pour finalité d'assurer la pérennité [du] patrimoine, de veiller à son maintien dans le cadre d'un environnement approprié, bâti ou naturel, ainsi qu'à son affectation et son adaptation aux besoins de la société » (CONSEIL DE L'EUROPE, 1976)¹. Désormais, le statut patrimonial ne dispense plus les édifices historiques de « gagner leur vie » et la dynamique qui aboutit aujourd'hui à la domination de la « reconversion » — *adaptive reuse* — parmi les stratégies d'intervention sur l'existant (PLEVOETS, VAN CLEEMPOEL, 2019), est là aussi, lancée. « Source d'économies » (CONSEIL DE L'EUROPE, 1975-1, art. 3) et contribuant à la « lutte contre le gaspillage », l'usage et la conservation du patrimoine crée par ailleurs de l'emploi et contribue à limiter l'étalement

urbain, empiétant sur les terres agricoles (CONSEIL DE L'EUROPE, 1975-2). En partant du point de vue que « la conservation du patrimoine architectural ne doit pas être seulement l'affaire des experts », la Déclaration d'Amsterdam donne en outre la parole aux citoyens, dont les villes et villages sont le cadre de vie. Ceux-ci doivent dès lors être consultés « depuis l'établissement des inventaires jusqu'à la préparation des décisions ». Bien qu'aucune expertise spécifique ne soit pas explicitement reconnue à ce « public », auquel il convient, au contraire, de « donner les éléments d'appréciation de la situation (...) en lui expliquant la valeur historique et architecturale des édifices à conserver », ses propositions doivent être considérés comme « une contribution appréciable à la planification » (CONSEIL DE L'EUROPE, 1975-2). En tant que facteur d'équilibre et d'épanouissement, la présence du passé au sein du cadre de vie doit rester à portée des habitants des villes et villages, restaurés « dans un esprit de justice sociale » (CONSEIL DE L'EUROPE, 1975-1, art. 2 et 7). Même si de nombreux pas restent à franchir pour en arriver aux concepts de « communauté patrimoniale » et de « responsabilité partagée » de la convention de Faro (2005), un rééquilibrage des rôles est en marche². La notion de conservation intégrée et les expériences qui l'ont inspirées constituent donc à notre sens le point de basculement, en Europe, entre une approche centrée sur la sauvegarde d'un patrimoine essentiellement monumental, dominée par les stratégies de conservation et de restauration héritées du XIX^e siècle et apanage des experts, et la vision d'un patrimoine élargi comme vecteur de développement, portée par la stratégie de reconversion et la participation active de tous les acteurs impliqués. Portant au devant de la scène des développements qui étaient en germe depuis plusieurs décennies, elle annonce par de nombreux aspects, l'approche holistique promue par l'UNESCO (2011) à travers la « Recommandation concernant le paysage urbain historique » (HUL), mais aussi par les « Principes de La Valette » adoptées la même année par l'ICOMOS, deux documents considérant les aspects sociaux, économiques et culturels des villes anciennes comme indissociables.

Mais au-delà des principes consacrés par les documents doctrinaux, comment les choses se sont-elles passées, sur le terrain ? Cet ouvrage, qui tire ses origines d'une thèse de doctorat soutenue en 2015 (HOUBART, 2015), se propose d'observer ces années fondatrices pour la conservation urbaine à travers l'expérience de l'un des acteurs privilégiés de la mise en place de la nouvelle politique, tant au point de vue théorique que pratique. Débutant sa carrière au sortir de la seconde guerre mondiale, Raymond M. Lemaire (1921-1997) est le témoin du passage du monument historique au patrimoine et de l'internationalisation croissante des débats suscités par sa conservation, sa restauration et sa réhabilitation. À l'apogée de sa carrière

internationale, alors qu'il est Secrétaire général puis Président du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) nouvellement fondé, il est impliqué dans les réflexions initiées par le Conseil de l'Europe, puis l'ICOMOS et l'UNESCO, sur l'intégration d'un patrimoine étendu aux villes historiques au sein de la société contemporaine. En parallèle, il mène, à la tête de plusieurs bureaux d'études successifs, des opérations-pilotes sur le terrain, en Belgique, dans le domaine de la « réhabilitation », un terme qu'il emploie pour désigner l'opération qui « vise à régénérer des villes ou quartiers d'habitation anciens tout en préservant, restaurant et valorisant leurs spécificités et qualités urbanistiques, architecturales, esthétiques et sociales ainsi que leurs valeurs historiques »³. Observer ce moment-charnière au prisme de son expérience particulière permet donc de jeter un éclairage certes partiel, mais précis et nuancé, sur les processus de production et de transformation des principes et pratiques d'intervention, et de mettre en lumière certains des ressorts et freins qui ont accompagné ces processus. Très loin d'une approche exhaustive de la question, notre étude veut donc tracer une sorte de « microhistoire subjective » de cet épisode particulier de l'histoire des politiques patrimoniales qui voit une modification de l'échelle de son objet. Elle constitue par ailleurs la première étude monographique consacrée à la figure de Raymond M. Lemaire qui, en dépit de son importance pour l'histoire de ces politiques dans la seconde moitié du xx^e siècle, reste assez mal connue. Bien qu'il ait pris part à de multiples débats, et ait conçu un nombre très important de projets dans les domaines de l'architecture, de la restauration, de la réhabilitation ou de l'urbanisme, il a lui-même très peu publié et n'a suscité que peu d'études scientifiques. En dehors de la « rénovation » du Grand béguinage de Louvain, qui doit attendre 2010 pour se voir consacrer un premier article (VAN AERSCHOT, 2010), les projets qu'il conçoit ou réalise au cours de trois décennies dans le domaine de la réhabilitation n'ont jusqu'à présent fait l'objet que de très courts commentaires (PUTTEMANS, HERVÉ, 1975, p. 228 ; BEKEART, 1996, p. 173 ; VERPOEST, 2003-3), en dehors de nos propres études HOUBART (2018-1, 2018-2, 2020).

Plus largement, l'histoire de la « conservation urbaine » constitue elle-même un champ de recherche relativement récent à l'échelle internationale. Bien que dans les années 1990, quelques pages lui soient consacrées au sein des ouvrages fondateurs de Françoise Choay (CHOAY, 1992, p. 130-151)⁴ et de Jukka Jokilehto (JOKILEHTO, 1999, p. 289-292 et 2018, p. 293-312), il faut attendre le début du XXI^e siècle et l'adoption successive de la Convention européenne du paysage (CONSEIL DE L'EUROPE, 2000), du Mémoire de Vienne (ICOMOS, 2005) et de la Recommandation concernant le paysage urbain historique (UNESCO, 2011) pour qu'elle fasse l'objet d'une attention plus soutenue. Parmi les publications qui lui accordent une large place,

citons « *The Historic Urban Landscape* », publié par Francesco Bandarin et Ron Van Oers (2012) et la synthèse ambitieuse de Miles Glendinning, « *The Conservation Movement* » (2013). Très récemment, la thématique a vu son importance consacrée par une imposante anthologie publiée par le *Getty Conservation Institute*, sous la direction de Jeff Cody et Francesco Siravo dans la collection « *Readings in Conservation* » (2019). L'épisode dont il sera question dans cet ouvrage ne fait toutefois l'objet que de développements (très) succincts au sein de ces ouvrages de portée plus générale. De même, les introductions synthétiques à l'histoire de la conservation urbaine n'en font le plus souvent pas mention (RUGGLES, 2012; BANDARIN, 2019 par exemple). Pourtant, bien qu'ils aient été au départ limités au Vieux Continent, les débats et projets développés dans le cadre des actions du Conseil de l'Europe auront une incidence directe sur l'évolution des principes adoptés par des organes internationaux comme l'ICOMOS ou l'UNESCO. Même si « c'est dans le domaine du patrimoine urbain que la divergence entre les approches occidentales originales et les perceptions sociales, les besoins et les réalités du monde émergent a été la plus grande » (BANDARIN, 2019, p. 7), revenir aux sources de ces opérations pionnières permet de les observer sans jugement anachronique et de mieux en saisir la portée voire même, les enseignements.

Au niveau européen, la situation n'est pas très différente. En dehors d'un inventaire exhaustif des documents adoptés et d'un compte-rendu chronologique de l'évolution des débats, publiés à l'initiative du Conseil de l'Europe il y a une vingtaine d'années (PICKARD, 2002-1 et 2002-2), ce n'est qu'à la suite du quarantième anniversaire de l'Année européenne du patrimoine, en 2015, qu'une publication d'envergure est consacrée à la mise en place sur le terrain et à la postérité de la politique de conservation intégrée. Publication chorale, sous l'égide du comité autrichien de l'ICOMOS, elle fait la part belle aux pays d'expression germanique et offre, en plus d'une contextualisation des actions menées autour de 1975, une multiplicité de points de vue orchestrés géographiquement (FALSER, LIPP, 2015). Particulièrement précieux pour saisir la multiplicité des approches et des contributions à ce vaste programme de remise en question des principes et pratiques établis, les courts articles composant le volume ne peuvent pourtant rendre compte ni de la complexité des débats, ni des aléas de l'application des théories sur le terrain. Soulignons toutefois que pour la première fois, le rôle de Raymond Lemaire en tant que « personnalité marquante » dans ce domaine est affirmé par plusieurs auteurs (LUXEN, 2015, p. 87; GLENDINNING, 2015, p. 95). Mais au-delà d'une forme de reconnaissance, la nature exacte de son action reste très floue, en dehors d'une courte évocation de sa contribution à deux « réalisations exemplaires » dans le cadre de l'Année européenne : le plan de structure de Bruges et la « rénovation » de la rue des Brasseurs (CORTEMBOS, VAN AERSCHOT, 2015).

Poursuivant le double objectif de clarifier ce versant de la carrière de Raymond Lemaire, tout en offrant un éclairage rapproché et concret sur les processus en oeuvre lors de la transformation des politiques de conservation urbaine au cours des années 1960 et 1970, cet ouvrage est organisé en deux parties complémentaires.

La première s'attache à rendre compte de la contribution de Lemaire à ces débats à travers un parcours le conduisant d'une formation d'historien de l'art au développement d'une approche globale de l'environnement qu'il nommera « l'aménagement intégral » — une version plus ambitieuse de la conservation intégrée. Depuis l'expérience fondatrice que constitue la réhabilitation du Grand béguinage de Louvain, projet-pilote à l'échelle européenne, jusqu'aux tentatives de transposer le modèle de la ville historique réhabilitée dans le domaine de l'urbanisme, cette première partie illustre le processus réflexif complexe entre production théorique et réalisations pratiques. Loin d'être linéaire, ce processus est modelé par la résistance du réel à des principes qui se voudraient universels et durables, mais aussi, à des réminiscences de la formation de Lemaire à l'école des monuments et même, à ses inclinations personnelles. Intituler cette première partie « Raymond M. Lemaire, un "architecte intégral" » peut paraître provocateur : en dépit de ce que l'on peut parfois lire (CAMERON, RÖSSLER, 2013, p. 16, 50; GLENDINNING, 2013, p. 265) et souvent entendre, Lemaire n'était pas architecte. Nous montrerons cependant que cette absence de titre ne l'empêche pas d'incarner cet « architecte véritable » que Gustavo Giovannoni redéfinit en 1932 comme devant être « préparé aux problèmes les plus ardues de la construction comme à la conception artistique, à l'étude des monuments comme au projet d'urbanisme » (GIOVANNONI, 1932, p. 9).

L'esquisse biographique qui ouvre cette première partie ne se veut en rien exhaustive — d'autant qu'elle s'arrête en 1965. Sa principale vocation est d'éclairer la spécificité du parcours de Lemaire tout en expliquant l'ascension professionnelle fulgurante qui le place, au milieu des années 1960, en position de jouer un rôle crucial pour l'évolution des politiques de réhabilitation à l'échelle européenne, voire mondiale. Culminant avec sa participation active au congrès de Venise de 1964 et sa désignation comme Secrétaire général de l'ICOMOS nouvellement fondé, ce premier chapitre examine les étapes-clés de sa formation au sens large : ses études universitaires, le rôle de son oncle — le chanoine Raymond A.G. Lemaire (1878-1954) —, mais aussi ses contacts avec l'Italie et ses activités touchant à la reconstruction et la récupération des biens spoliés durant la seconde guerre mondiale, fondamentaux dans la construction de ses réseaux professionnels et de ses ambitions internationales.

Tout entier consacré à la réhabilitation du Grand béguinage, idéal marquant en filigrane l'ensemble de ses projets ultérieurs, le chapitre II se veut un décryptage détaillé de l'opération. Reposant en majeure partie sur l'étude systématique de sources graphiques et iconographiques, éclairées par quelques (rares) textes-clés, il témoigne de la construction d'un modèle de la ville historique susceptible, aux yeux de Raymond Lemaire, de rivaliser avec les logements modernes sur le plan de la rentabilité tout en satisfaisant un spectre plus large de besoins humains fondamentaux. Opération pilote, le projet alimente les débats du Conseil de l'Europe tout en contribuant à conférer à son auteur le statut d'expert en matière de réhabilitation, qu'il exploitera notamment à Bruxelles.

Le chapitre III, basé sur une douzaine d'études de cas bruxelloises dont trois font l'objet de la seconde partie de cet ouvrage, éclaire de nombreux aspects de l'approche, mais également de la personnalité de Raymond Lemaire. Après un bref état des lieux des pratiques développées envers les quartiers anciens, à Bruxelles, dans les années 1940 à 1960, nécessaire à la mise en contexte de ses interventions, il illustre ses tentatives d'appliquer, dans un contexte radicalement différent de celui de Louvain, l'idéal développé au Grand béguinage. En parallèle aux réflexions menées au sein du Comité des conseillers techniques du Conseil de l'Europe, les projets bruxellois s'avèrent être le théâtre d'un rapprochement entre réhabilitation et urbanisme, qui correspond à l'émergence contemporaine de la conservation intégrée. Le choix d'étudier plus précisément, parmi les nombreux projets élaborés par Raymond Lemaire en matière de réhabilitation, des projets bruxellois, se justifie par une convergence de facteurs. Chronologiquement, en s'étendant de la fin des années 1960 au début des années 1990, ces projets permettent de couvrir la totalité de la carrière de Raymond Lemaire dans le domaine de la réhabilitation. Ils éclairent par ailleurs tous les pans de sa démarche envers la ville historique depuis les propositions de plans particuliers d'aménagement jusqu'aux projets urbains en passant par la restauration d'ensembles bâtis. Enfin, ces projets mettent en lumière la diversité des acteurs et la complexité des réseaux en présence, dans une capitale en prise à la bruxellisation qui opère comme un miroir grossissant de phénomènes parfois assourdis en province.

Le dernier chapitre est consacré à la notion d'« aménagement intégral ». Formulée par Lemaire en 1973, cette notion sous-tend implicitement l'ensemble de ses initiatives des années 1970, dans les domaines complémentaires de la réhabilitation et de l'urbanisme. Après avoir clarifié son rôle dans l'émergence de la politique de conservation intégrée promue par le Conseil de l'Europe ainsi que dans la rédaction d'importants documents doctrinaux en la matière — et la révision avortée de la Charte de Venise — nous envi-

sageons les parallèles entre quelques projets élaborés par Lemaire dans le champ de l'urbanisme et les opérations de réhabilitation étudiées aux chapitres précédents. Le plan de structure de Bruges, pour lequel il officie en tant qu'expert auprès du bureau *Groep Planning*, sert de guide à notre propos.

Offrir une sélection d'études de cas in-extenso, en seconde partie, permet de pénétrer au plus près de la complexité des processus qui sous-tendent ces projets pionniers, situés au point de basculement entre table rase et réhabilitation, en passant souvent par des attitudes intermédiaires visant à promouvoir une forme de décor urbain. Partant « du sable dans l'engrenage », pour reprendre l'expression de Carlo Ginzburg, l'un des pères de la microhistoire (MANGEOT, 2002), cette approche met en évidence la complexité et les contradictions sous-jacentes, invisibles lorsqu'on s'éloigne davantage de l'objet observé ou lorsqu'on s'attache aux seuls résultats tangibles. Rendue possible par la richesse des archives communales bruxelloises, l'approche microhistorique permet notamment de mettre en évidence, sans devoir les effacer au profit d'une vision synthétique, la coexistence d'impératifs contradictoires dans l'énoncé même des problèmes posés à Lemaire et dans le déroulement des faits menant à la concrétisation, souvent décevante, des projets. Loin de s'écarter du sujet de départ en faisant intervenir de nombreux paramètres micro-contextuels, cette analyse permet à la fois de dégager la figure de Lemaire des groupes sociaux au sein desquels elle est généralement associée et de la faire apparaître dans toute sa complexité, tiraillée entre un idéal théorique et les modalités de sa concrétisation, entre héritage et rupture, entre principes universels et inclination personnelle.

Par ailleurs, au-delà de leur aspect monographique, ces études éclairent les processus à l'œuvre à une époque de transformation des politiques de la ville : « la monographie la plus singulière peut contribuer, à sa manière, à rendre raison de phénomènes très généraux, qui l'excèdent mais dont elle permet l'examen » (DEWERPE, 2006, p. 19 cité par BACKOUCHE, 2016, p. 11). Nos études de cas font notamment apparaître le rôle d'acteurs très peu étudiés, presque oubliés au profit de groupements très médiatisés tels que l'Atelier de Recherche et d'Action urbaine (ARAU) ou les Archives d'Architecture moderne (AAM), qui n'ont jamais cessé d'être présents dans la littérature internationale (APPLEYARD, 1979; DOUCET, 2015; LOOSEN, HEYNICKX, HEYENEN, 2020). Moins progressistes, plus ambigus dans leurs prises de position, les services communaux d'Urbanisme ou l'association Quartier des arts qui ont pourtant joué un rôle crucial dans ce moment-clé de l'urbanisme bruxellois ont été jusqu'à présent boudés par l'historiographie. Prenant en compte l'action de l'ensemble des acteurs impliqués, les études microhistoriques permettent de dépasser les oppositions simplificatrices,

telle que celle qui oppose progressistes et conservateurs. Il faut enfin souligner que l'observation de ces processus à l'échelle des micro-événements permet des rapprochements avec la réalité actuelle, que l'évolution du contexte, des réglementations ou des techniques rendraient anachroniques à plus grande échelle ou selon un point de vue plus général.

S'attachant à des questions jusqu'à présent peu documentées, cet ouvrage repose avant tout sur des sources d'archives; en premier lieu, celles que Raymond M. Lemaire a déposées à la bibliothèque centrale de la KU Leuven à partir de 1990. Sources inestimables pour l'étude des réflexions internationales menées par l'ICOMOS ou l'UNESCO, dont elles conservent systématiquement les minutes, elles sont plus inégales en ce qui concerne les projets : alors que la réhabilitation du Grand béguinage est illustrée par de très nombreux plans et photographies, les projets bruxellois ne font l'objet que d'une maigre documentation. Que cela s'avère indispensable ou dans un souci d'exhaustivité, nous avons donc complété nos recherches par la consultation d'autres fonds : archives privées de collègues italiens, comme celles de Piero Gazzola et Roberto Pane et surtout, archives communales pour les études monographiques. Ponctuellement, les fonds conservés à l'*Openbaar Centrum voor Maatschappelijk welzijn* (OCMW) de Louvain, au *Vlaams instituut voor het onroerend erfgoed* (VIOE), à la Commission royale des monuments et des sites (CRMS, Bruxelles), des monuments, sites et fouilles (CRMSF, Wallonie), ainsi qu'à l'ULB-La Cambre, ont éclairé des aspects particuliers. Le chapitre premier nous a en outre conduit à consulter des fonds tels que celui de Raphaël Verwilghen, à la KU Leuven, ou ceux de l'Office de récupération économique (ORE) ou du Commissariat général à la reconstruction du pays (CGRP), aux Archives générales du royaume (AGR) et à l'Institut royal du patrimoine artistique (IRPA).

NOTES

1. La conservation intégrée n'est définie ni dans la Charte européenne du patrimoine architectural, ni dans la Déclaration d'Amsterdam.
2. Sur cette évolution, voir : FOJUT (2009).
3. R.M. LEMAIRE, *Notes suite au séminaire Habitat sur la réhabilitation des centres historiques dans les pays en voie de développement*, San Kiriko (Bulgarie), 1989 (KU Leuven-UA-FRML, 4851).
4. En exergue à cet ouvrage, l'auteure salue « ceux dont l'oeuvre accomplie au service du patrimoine [l']a incitée à écrire ce livre » et cite Jacques Houlet, Raymond Lemaire et Michel Parent.